

Réunion Publique organisée par notre  
**Association des Résidents des Poteries**

**ARP**

**Le mercredi 25 Novembre à 20 h 00 dans les locaux associatifs  
du Groupe Scolaire Marcelle Cahn**

Etaient présents : 78 personnes et

- **Serge OEHLER**, l'adjoint de notre quartier et son équipe de la Direction de Proximité :
- **Luc GILLMANN**, conseiller municipal de notre quartier
- **Annie SCHMITTER**, correspondante de quartier
- **Sandrine SPIESER**, chargée de missions pour notre quartier.

Mot de bienvenue de la présidente **Hélène Latife ERIN**

Présentation de notre quartier le Parc des Poteries par **Yannick BERNARD**, vice-président de l'association et membre du Conseil de quartier

Présentation des axes de travail pour la défense des intérêts des résidents par l'Association : **Angèle PAULY**, membre de l'ARP :

**Axes de travail proposés aux résidents :**

- \* Projet du Tram
- \* Sécurité liée à la circulation des véhicules
- \* Stationnement
- \* Vie commerçante dans notre quartier
- \* Propreté du quartier
- \* Implantation d'un collège et de Services publics dans notre quartier
- \* Projet de constructions d'habitations aux limites de notre quartier
- \* Communication entre l'ARP et les résidents et les résidents entre eux.

**Séance de questions à l'issue de ces deux interventions en présence de Serge OEHLER, notre adjoint de quartier qui y a apporté de nombreuses réponses :**

**Parc :** entretien saisonnier comme cela est nécessaire pour tout parc ou jardin et réparations en raison de dégradations dues à l'usure (le Parc a été inauguré en octobre 1995) et de comportements regrettables (graffitis, tags, etc....).

Remise en place des parements sur les murs près de la cascade et sur les colonnes à l'issue de la procédure entamée en 1998 et terminée en 2009.

**Propreté :** des espaces verts au bas des immeubles, des trottoirs et des rues : partage de ces espaces entre l'ASERH et les Services de la CUS parfois difficiles à comprendre.

**Services Publics :**

**Collège :** un terrain à la limite de notre quartier pour l'implantation d'un collège est gardé par la SERS, à la disposition du Conseil Général, qui a mené une enquête. Mais cela ne concernerait que 250 élèves, ce qui est trop peu pour la création d'un collège. Le projet reste en attente.

**Poste :** pour obtenir un bureau de poste, il faut environ 15 000 habitants ; actuellement on reconnaît environ 7 500 résidents pour notre quartier et 6 000 au Hohberg.

### **Encadrement et accompagnement des enfants et des familles :**

un **accompagnement scolaire** des enfants de 6 à 12 ans est assurée par Mme Christine SCHROEDER, pasteur au Lycée Marcel Rudloff avec l'aide de personnes du groupe des Aînés et d'une institutrice à la retraite. Une douzaine d'enfants s'y présente régulièrement (pas d'accompagnement durant les vacances scolaires)

La présence d'un **éducateur social** dans notre quartier est fortement souhaitée, particulièrement pour les adolescents. Mais l'O.P.I. (Organisation de Prévention et Insertion de Koenigshoffen) ne pourra donner suite à cette demande tant qu'un budget ne sera pas disponible.

La majorité des personnes présentes reconnaît que l'offre d'activités sportives est satisfaisante (le gymnase des Poteries, le terrain en plein air, le stade Paco Mateo, le complexe Joie et Santé Koenigshoffen). L'installation d'un **terrain multisports**, comme celui du Hohberg, a été demandée à maintes reprises dans notre quartier. Il existe **trois aires de jeux pour enfants** dans le quartier (au Parc, dans le square des Charmettes et le square J. Hasek).

De nombreux appartements ont été acquis par des **investisseurs pour défiscalisation**, cela entraîne des difficultés : loyers élevés, locations confiées à des gestionnaires, syndicats pas faciles à joindre, rotation des locataires rapide, peu ou pas de propriétaires occupants dans certains immeubles qui se dégradent rapidement.

### **Stationnement :**

Le manque de places de stationnement est régulièrement dénoncé, quoique chaque immeuble doit prévoir au minimum autant de stationnements en sous-sol (garages ou places de parking) que d'appartements, voire dans les programmes les plus récents 2 places à partir de 4 pièces. Mais de nombreuses familles disposent de 2 voire plus de véhicules. La construction d'un silo à voitures ou d'un parking public est émise (comme à ILLKIRCH), mais où ? le terrain en ville coûte cher ; et au plus près des immeubles mais sans la pollution sonore et atmosphérique entraînée par une telle construction !

Pour les élus, l'arrivée du tram devrait diminuer l'usage de la voiture.

A noter la demande d'occuper le parking du lycée le week-end et pendant les congés scolaires.

Stationnement sauvage fréquent ; demande de mise en place de plots près de l'immeuble le Carpe Diem à l'angle avec la Rue Salluste.

### **Divers :**

- demande d'installation d'un conteneur récupérateur de verre, difficulté à trouver un emplacement car trop près des immeubles cela génère du bruit
- en raison des problèmes de déjections canines, demande de canisites (il y en a 2 dans le Parc, 1 dans le square des Bouleaux) et de distributeurs de sacs destinés aux propriétaires de chiens afin qu'ils ramassent les déjections de leur chien, comme cela se fait dans d'autres endroits de la ville.

Prochaine réunion lundi 25 janvier à 19 h 30 dans les locaux associatifs du  
Groupe scolaire Marcelle Cahn